

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME  
DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN MANAGEMENT ET  
ECONOMIE DU NUMERIQUE  
SPECIALITE GESTION DES PROJETS INNOVANTS DE  
L'ECOLE SUPERIEURE MULTINATIONALE DES  
TELECOMMUNICATIONS**

**L'Equipe d'évaluation :**

- Mr. Ibrahima THIAM, Professeur assimilé, Président ;
- Mr. Idrissa SARR, Professeur assimilé, Membre ;
- Mr Boubacar AW, Docteur Ingénieur, Membre, Professionnel.

**Signature :**

**Pour l'Équipe, le Président**

**Juin 2021**

## Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1. Présentation de l'établissement et du programme .....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	7
3. Description de la visite sur le terrain.....	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup .....	8
5. Points forts du programme .....	16
6. Points faibles du programme .....	16
7. Appréciation générale du programme .....	16
8. Recommandations à l'Établissement .....	17
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup : .....	17
10. Proposition de décision : .....	17

## **INTRODUCTION**

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) Dakar a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) un rapport d'auto-évaluation du programme de Licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique- Option Gestion des Projets innovants (LIPMEN-GPI) en vue d'obtenir une accréditation auprès de l'ANAQ-Sup du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation (MESRI).

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Pr. Ibrahima THIAM (Président), du Pr Idrissa SARR (membre) et de M. Boubacar AW, (membre) pour procéder à l'évaluation du programme de LIPMEN-GPI de l'ESMT.

Le mercredi 09 décembre 2020, l'équipe a effectué une visite à l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications ESMT – Sis à Ex-Terrain Foyer Rocade Fann Bel air, Dakar, Sénégal en vue de vérifier si le programme de la licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique- Option Gestion des Projets innovants satisfait aux différents standards qualité de l'ANAQ-Sup.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ – Sup.

### **1. Présentation de l'établissement et du programme**

#### **1.1 Présentation de l'Institution**

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) dont le siège est situé à Dakar, a été créée en 1981 à l'initiative de sept pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo), avec le concours de la coopération internationale dans le cadre d'un projet du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et la coopération française, suisse et canadienne. La Guinée Conakry a rejoint les membres fondateurs en 1998.

L'ESMT a pour vocation de former des diplômés (Techniciens supérieurs, Licences Professionnelles, Ingénieurs, Masters, Doctorat) dans les domaines techniques et managériaux des télécommunications/TIC. Elle accueille en formation initiale ou continue des stagiaires qui proviennent de l'ensemble des pays d'Afrique francophones, recrutés au niveau des écoles, des universités ou directement dans les entreprises et les institutions.

Connue comme une école d'ingénieurs avec les cycles de Diplôme de Technicien Supérieur (DTS), d'Ingénieur des Travaux de Télécommunications (IGTT) et d'Ingénieur de Conception (INGC), l'ESMT sur autorisation de son conseil d'administration de 2005 a procédé à la mise en place progressive du système LMD (Licence – Master – Doctorat). C'est ainsi que respectivement en 2008, en en 2010, la Licence Professionnelle en Réseaux et Services Mobiles et le Master Professionnel en Réseaux et Télécommunications ont vu le jour. Le changement majeur interviendra au cours l'année académique 2015-2016 à la suite du Conseil Scientifique et Pédagogique de juin 2014, avec l'introduction de deux nouveaux programmes de licence : la Licence Professionnelle en Télécommunications et Informatique (LPTI) et La licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique (LIPMeN) en remplacement des cycles de DTS.

L'ESMT est régie par un ensemble de textes réglementaires et statutaires : Un Accord Intergouvernemental entre les pays membres (Bénin, Burkina Faso, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) définit les engagements de chaque pays, le statut juridique de l'école ainsi que ses modalités de fonctionnement. Depuis 1986, un Accord de siège avec le Gouvernement du Sénégal lui donne un statut d'institution diplomatique

ESMT : 7 Terrain foyer Rocade Fann Bel Air, BP 10 000 Dakar Liberté – SENEGAL – Tel.: +221 33 869 03 00 - FAX : + 221 33 824 68 90 esmt@esmt.sn - www.esmt.sn

Les organes de gouvernance de l'ESMT sont :

**Le Conseil des Ministres (CM)** : c'est l'organe suprême de décision de l'ESMT. Il fixe les grandes orientations de l'ESMT et approuve ses stratégies de mise en œuvre. Il nomme le Directeur Général et le Directeur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche. La présidence du CM est assurée, à tour de rôle et par ordre alphabétique, pour un mandat de deux (2) ans, par le Ministre en charge des Télécommunications/TIC des Etats Membres. Il se réunit en session ordinaire tous les deux ans dans le pays du Président en exercice, sur sa convocation, après réception du rapport du Conseil d'Administration. Toutefois, le CM peut se réunir en session extraordinaire à la demande des 2/3 des Etats Membres.

**Le Conseil d'Administration (CA)** : il approuve le programme d'activités et le budget de L'ESMT. Il adopte les règles et procédures administratives et financières et le Statut du personnel. Il approuve le rapport des commissaires aux comptes, le rapport de gestion et les états financiers préparés par le Directeur Général.

Les instances de gestion de l'ESMT sont :

**La Direction Générale (DG) :** L'École Supérieure Multinationale des Télécommunications est dirigée par un Directeur Général. Il est nommé par le Conseil des Ministres suite à un appel à candidatures parmi les cadres du secteur des Télécommunications/TIC des Etats Membres. Son mandat est de quatre ans renouvelables une fois. Il assure la gestion de l'ESMT en exécution des décisions prises par le Conseil des Ministres et le Conseil d'Administration. Il recrute tout le personnel de l'ESMT à l'exception du Directeur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche. Il est responsable de la gestion opérationnelle, administrative et financière de l'ESMT. À ce titre, il a les pouvoirs les plus étendus de gestion et de représentation sous l'autorité et le contrôle du CA.

**La Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche (DEFER) :** Elle a à sa tête un Directeur (DEFER – Directeur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche) nommé par le Conseil des Ministres suite à un appel à candidatures parmi les cadres du secteur des Télécommunications/TIC des Etats Membres de l'ESMT pour un mandat de quatre ans renouvelables une fois. En vue d'assurer une continuité et une efficacité du management de l'ESMT, le mandat du DEFER pourrait ne pas coïncider avec celui du DG. Le DEFER assiste le Directeur Général dans les tâches opérationnelles et lui apporte un appui dans le suivi des aspects stratégiques de l'ESMT. Il est responsable, sous l'autorité du DG et sous sa délégation, du fonctionnement quotidien de l'institution. Le DEFER est originaire d'une des Administrations des Etats Membres autre que celle du Directeur Général. Il assure l'intérim du DG en cas d'absence ou d'empêchement.

**Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) :** Il est institué auprès du Directeur Général un organe consultatif dénommé « Le Conseil Scientifique et Pédagogique ». La mission du CSP est d'assurer le développement et le maintien des programmes d'études de qualité que l'ESMT a l'obligation d'établir et d'exécuter.

## **1.2 Présentation du programme Licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique (LIPMEN)**

La Licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique (LIPMeN) est le résultat de la migration vers le standard LMD du cycle Diplôme de Technicien Supérieur en Télécommunications, option Technico-Commerciale (DTS-TC). Le programme et les contenus de la LIPMeN ont été validés lors du Conseil Scientifique et Pédagogique qui s'est tenu à l'ESMT du 25 au 27 juin 2014. Ce programme a été également révisé lors des travaux de la session du CSP des 06 et 07 août 2019 tenue à Saly

### **1.2.1 Objectif du programme**

L'objectif de la Licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique (LIPMeN) est de former des professionnels avec une triple compétence à la fois technique, commerciale et économique dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). En plus des connaissances techniques de base dans le domaine des télécommunications, la formation dispense des connaissances théoriques de base dans les métiers de la vente, du marketing, et de l'économie appliquées au secteur du numérique (des TIC).

### **1.2.2 Admission**

La LIPMeN option Gestion des projets innovants est ouverte :

- en première année aux candidats titulaires d'un baccalauréat toutes séries ou d'un diplôme équivalent, sur admission aux tests d'entrée. Le concours comporte les épreuves suivantes : Culture générale, Mathématiques, Expression écrite.
- en troisième année aux titulaires d'un DEUG, d'un DTS, d'un BTS, d'un DUT, ou de tout autre diplôme équivalent, sur étude de dossier. Cette dernière porte sur la vérification des conditions de titre, du contenu de la formation initiale et, le cas échéant, de la nature de l'expérience professionnelle. Les candidats peuvent être soumis à un entretien où la formation de base et les motivations sont examinées.

### **1.2.3 Parcours**

La LIPMeN option Gestion des projets innovants, se déroule en trois années (6 semestres) : La première année et la deuxième année constituent un tronc commun où les étudiants reçoivent les connaissances générales sur l'architecture et les services des réseaux télécom, informatique, le marketing, l'économie, les techniques quantitatives de gestion. La troisième année constitue une année de spécialisation

La Licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique dont l'organisation pédagogique s'inscrit dans le cadre du système LMD présente les caractéristiques suivantes :

- Intitulé de la formation : Licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique (LIPMeN)
- Domaine : Sciences et Technologies
- Mention : Management et Economie numérique
- Spécialités :
  - Technico-Commercial (TC)
  - Marketing digital (M@RDI)

- Economie numérique (eNUM)
- Gestion de projets innovants (GPI)
- Parcours : Professionnel
- Cycle : Licence
- Nombre de crédits du programme : 180
- Nombre d'étudiants inscrits en 2019-2020 :116
- Département de rattachement : ESMT Management
- Site Web: <https://www.esmt.sn/fr/cycles-et-diplomes>

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation présenté par l'ESMT suit fidèlement le canevas d'évaluation de programmes requis par l'ANAQ-Sup.

Cependant il est par moment trop succinct dans l'appréciation des standards et dans l'argumentaire. L'équipe de rédaction sans argumenter renvoie plutôt aux preuves en annexe qui sont nombreuses et difficilement exploitables.

Certaines preuves notamment les relevés de note tirés à partir du logiciel kairos pour la tenue des conseils de classe ne sont pas datés. Idem pour les statistiques sur les effectifs.

## 3. Description de la visite sur le terrain

La visite s'est déroulée durant la journée du 09 Décembre 2020 de 8h30 à 17 heures 00 suivant le chronogramme proposé par l'ANAQ-Sup. La visite des locaux a commencé par les salles de classes dont les capacités varient de 35 à 120 places, suivies de la bibliothèque où on a pu constater le fond documentaire physiques et la bibliothèque numérique.

Les labos informatiques, l'infirmerie ainsi que le foyer des étudiants ont été également visités pour constater leur fonctionnalité.

La synthèse des observations a été présentée à la fin de la journée à 16h30 en deux rubriques points forts et points à améliorer. Il a été précisé que les points à améliorer feront l'objet de recommandations et que l'Institut recevra le pré-rapport pour des réactions et compléments d'informations éventuelles avant sa soumission à l'ANAQ-Sup.

### 3.1 Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite. C'est dans une ambiance de cordialité et d'échanges respectueux et constructifs que cette visite s'est déroulée.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

<b>Champ d'évaluation 1. : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>
<b>Standard 1.01. Le programme d'études est régulièrement dispensé</b>
<p>Le programme d'étude est régulièrement dispensé depuis l'année académique 2015-2016 et les effectifs sont en constante augmentation ce qui dénote de la pertinence et de l'attrait du programme dont la première promotion a été diplômée en 2018.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>
<b>Standard 1.02. Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</b>
<p>Le Programme initie les étudiants aux fondamentaux de la gestion projet dans le domaine de l'innovation. L'objectif est de doter l'apprenant des connaissances et méthodologies de base du management de projet dans le secteur du numérique et plus particulièrement dans planification, l'exécution et la surveillance et maîtrise des projets innovants. Ce programme est aligné à la mission et à la planification stratégique de l'institution notamment dans ses sous axes 1.1 Renforcement du portefeuille d'offres de l'ESMT mais maintenue dans sa configuration actuelle et 1.2- Diversification/innovation sur l'ensemble des prestations de l'ESMT, pour anticiper et s'aligner sur les évolutions du marché.</p> <p><b>Appréciation globale sur le standard : ATTEINT</b></p>
<b>Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.</b>
<p>Le rapport d'autodiagnostic mentionne qu'un contact permanent entre la formation et les milieux professionnel et socio-économique est maintenue à travers plusieurs initiatives notamment : le recours aux professionnels parmi les intervenants dans les formations ; de nombreuses conventions de partenariats signées avec les entreprises majeures et structures du secteur des TIC ; les stages réguliers étudiants auprès des structures au cours de leur formation ; des visites d'entreprises dans le cadre de certains cours ; l'organisation des conférences dénommées INVITE TELECOM/TIC et animées par des professionnels sur des questions relatives à des problématiques d'intérêt commun pour les entreprises et pour</p>



l'ESMT. Cependant malgré les nombreuses conventions signées, aucune preuve de leur mise en œuvre n'a été fournie.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

L'ESMT dispose d'un organigramme qui définit clairement les responsabilités et les liens hiérarchiques qui existent entre les membres de son personnel. En plus des fiches de Postes, l'ESMT dispose d'un manuel de procédures qui encadre la prise décision à tous les niveaux de l'organisation. Les éléments de justificatifs joints ont été examinés et décrivent à suffisance le processus décisionnel

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme**

Les textes en vigueur à l'ESMT prévoient la participation du personnel enseignant comme membre du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) dont la mission est de concevoir et de veiller à la mise en œuvre des programmes. Les étudiants sont également représentés lors des sessions du CSP, ce que confirme la feuille de présence pour la session du CSP de 2019. Par ailleurs, les étudiants procèdent à l'évaluation régulière du programme et leurs recommandations sont prises en compte dans le dispositif d'amélioration du programme.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Il existe une cellule d'assurance qualité qui définit de concert avec l'équipe pédagogique les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité d'une part, et veille au respect de ces normes de qualité d'autre part.

En plus du suivi régulier par les responsables pédagogiques en s'assurant que les cours sont effectivement dispensés conformément aux syllabus définis par le CSP et au planning annuels des cours, l'équipe pédagogique se réunit régulièrement et examine les problèmes rencontrés par les étudiants et propose des solutions, délibèrent les résultats semestriels et annuels et prend des décisions académiques.

Les résultats de l'évaluation des programmes à l'occasion des CSP permettent d'adapter périodiquement l'offre d'études, notamment durant l'élaboration des plans stratégiques

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3. Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La maquette du programme comprend au total 04 Unités d'Enseignement (UE) :

UE1- Management et Marketing, UE2- Télécommunication et Informatique, UE3- Technique Quantitative de Gestion, UE4- Economie- Ces UE sont délivrés les 5 premiers semestres avec des éléments constitutifs différents d'un semestre à l'autre.

Le Semestre 6 qui est consacré à la spécialisation comprend trois unités d'enseignement à savoir, l'UE Planification des Projets, l'UE Exécution et suivi des Projets, l'UE Certification Au total le diplôme de Licence en Management et Economie du Numérique option GPI (LIPMeN-GPI) est structuré autour de 180 crédits répartis également sur trois années, et chaque année académique est elle-même subdivisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Le passage en classe supérieure est assujetti à la validation des 60 crédits, ou par un passage conditionnel si 75% des crédits sont validés.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation**

La spécialité GPI initie les étudiants aux fondamentaux de la gestion des projets au semestre 6 de spécialisation. L'objectif est de doter l'apprenant des connaissances de bases dans le champ de la gestion des projets, les logiciels de gestion de projet, démarrage de projet, planification de projet, surveillance et maîtrise de projet. Les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité sont détaillés dans les syllabi.

Pour l'essentiel, l'intitulé des matières permet de présager la couverture des domaines d'apprentissages nécessaires à la réalisation des objectifs de compétences proposées dans le projet pédagogique du programme, ce qui du reste a été confirmé par les sillabi de cours en

annexe dans les justificatifs qui stipule clairement pour chaque matière, le contenu des apprentissages, les méthodes pédagogiques et le temps consacrés aux cours, TD et TP.

Dans le programme de formation, la préparation au marché du travail est faite à travers des modules et en particulier à travers le module Recherche d'emploi et de stage. Par ailleurs, en dehors des classes, il est organisé l'activité INVITE TELECOMS/TIC qui permet aux étudiants d'apprendre des professionnels les comportements et attitudes professionnels.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.**

Le règlement intérieur des étudiants définit au Titre V Contrôle des Etudes, les conditions de passage d'une année à une autre ainsi que d'obtentions des attestations et des diplômes académiques. Les PV de conseil de Classes fournies en justificatifs précisent dans la dernière colonne, la mention admis attestant de la réussite de l'étudiant.

Cependant, nous avons examiné le manuel de procédure en annexe dans les justificatifs, mais ce dernier ne présente que la procédure relative à l'enseignement mais ne traite pas de la procédure de diplomation.

**Appréciation globale sur le standard : Non atteint**

**Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant qui peut être amélioré**

La progression des étudiants est suivie régulièrement à travers la tenue des conseils de classes pendant lesquels les résultats semestriels des étudiants sont analysés et des retours sont faits aux étudiants dans le but qu'ils améliorent leurs performances.

Chaque fin de semestre et chaque fin d'année académique, des statistiques de réussite sont élaborées. Pour les deux promotions sorties, le taux de réussite est d'environ 90%.

De nombreux efforts sont consentis pour améliorer le taux de réussite notamment en sensibilisant les étudiants sur l'importance de mieux s'organiser pour une bonne gestion de leur temps, mais également en renforçant l'accès aux ressources pédagogiques à travers la bibliothèque et un abonnement à la bibliothèque en ligne Scholarvox.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Champ d'évaluation 4. : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)****Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement**

L'ESMT dispose de quinze (15) enseignants permanents qui interviennent dans le programme, auquel s'ajoutent des enseignants associés recrutés sur l'année académique. Le taux d'intervention des enseignants permanents de l'ESMT peut être estimé à 70%. Etant donné le caractère professionnel du programme, les autres 30% des cours sont confiés aux intervenants externes. L'ESMT est membre du CAMES comme institution sous régionale et encourage son personnel d'enseignement et de recherche à s'inscrire sur les différentes listes d'aptitude du CAMES.

Conformément aux procédures en vigueur, les enseignements sont évalués systématiquement à la fin du module en remettant aux étudiants une fiche d'évaluation à remplir et à retourner au responsable pédagogique. Les résultats des évaluations sont traités et font l'objet d'une discussion avec les enseignants concernés dans une perspective d'amélioration des méthodes et des approches

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Compte tenu de son arrière-plan d'école professionnelle, le statut de l'enseignant de l'ESMT propose un volume horaire annuel de 1800 heures répartie entre Enseignement et formation initiale ; Formation continue ; Recherche et perfectionnement ; Expertise/conseil ; Activités de soutien pédagogique ; Autres activités (Conception, préparation, correction, suivi étudiants, formation des enseignants, concours, soutenances, suivi des vacataires Réunions, gestion de projets, administration, etc. Cet engagement contractuel est précisé dans l'article 25 du statut du personnel de l'ESMT. Le temps de travail effectif correspond très souvent au temps de travail prévu des tâches pour la plupart des enseignants. Il peut toutefois arriver que certains enseignants dépassent leurs volumes horaires prévus. Les équipes de recherches fonctionnent sur des projets définis par les membres au regard des tendances actuelles et des besoins dans la sous-région.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03. La mobilité du PER est possible**

Le personnel enseignant et de recherche de l'ESMT est composé d'enseignants permanents à plus de 40% et les vacataires près de 60%. Ces derniers viennent du Sénégal et d'autres

pays. Les enseignants permanents sont susceptibles d'effectuer des missions d'enseignement dans le cadre des partenariats avec d'autres institutions académiques. Cependant la mobilité des enseignants pour des missions d'enseignements et de recherche n'a pas été justifiée par des éléments de preuves (rapports de mission, productions et publications).

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 5. Etudiant(e)s**

#### **Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées**

La LIPMeN-GPI est ouverte :

En L1 aux candidats titulaires d'un baccalauréat toutes séries ou d'un diplôme équivalent, et sur admission aux tests d'entrée. Le concours comporte les épreuves suivantes : Culture générale, Mathématiques, Expression écrite.

En L3 aux titulaires d'un DEUG, d'un DTS, d'un BTS, d'un DUT, ou de tout autre diplôme équivalent, et sur étude de dossier. Cette dernière comprend la vérification des conditions de titre, du contenu de la formation initiale et, le cas échéant, de la nature de l'expérience professionnelle. L'étude de dossier est complétée par un entretien au cours duquel la formation de base et les motivations sont examinées.

Toutes ces conditions figurent dans la plaquette commerciale du programme disponible sur le site de l'ESMT et en version papier

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée**

La question d'égalité des chances entre hommes et femmes fait partie intégrante de la politique générale de l'ESMT, qui se veut de promouvoir les femmes dans les métiers du numérique qui autrefois étaient réservés aux hommes. Ainsi, les femmes sont encouragées à s'inscrire au programme de la LIPMeN-GPI et ce qui ressort de l'analyse de l'évolution des effectifs, c'est qu'elles sont de plus en plus nombreuses à suivre cette formation

Les conditions d'entrée précisent que l'acceptation au programme de la LIPMeN-GPI n'est nullement assujettie au genre du candidat. Tous les candidats, hommes et femmes, qui respectent les conditions académiques sont acceptés dans le programme. Dans cette spécialité, la proportion des femmes est de l'ordre 75% pour le compte de l'année académique 2019-2020. Par ailleurs, aucune discrimination n'est acceptée tout au long de la

formation, de manière à garantir une égalité des chances de réussite pour les Hommes et les Femmes.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Grâce aux accords de partenariats signés avec d'autres institutions universitaires, les étudiants de l'ESMT ont la possibilité et sont fortement encouragés à faire une partie de leur cursus de formation dans des établissements partenaires.

Plusieurs mesures sont mises en place pour encourager la mobilité des étudiants : accords de partenariats avec des universités sur le continent africain et en dehors du continent ; accueil des étudiants venant d'autres établissements pour continuer leurs études, ceci se fait sur étude de dossier affecté à une commission ad hoc ; l'ESMT s'est engagée dans le programme de mobilité ERASMUS ; Espagne; le renforcement des initiatives de bourses de mobilité. Toutefois, nous n'avons pas eu de preuves de mobilité spécifique au programme évalué.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

L'encadrement des étudiants occupe une place importante dans la politique de formation de l'ESMT. Un certain nombre de mesures prises y contribuent à savoir : la limitation des effectifs dans les salles ; la création du département Scolarité, Stages et Placements (DSSP) avec à sa tête un chef de département, secondé par une assistante qui est au contact permanent avec les étudiants, et appuyé par trois assistants de programmes.

L'encadrement des mémoires est assuré par les enseignants permanents et vacataires ; garantissant à chaque étudiant du programme d'avoir au moins un encadreur et/ou maître de stage pour l'accompagner dans la rédaction et la soutenance de son mémoire.

Effectivement, les résultats liés à la qualité de l'encadrement sont un des critères pris en compte pour améliorer les enseignements. En effet, pendant la préparation des CSP, des sondages sont menés auprès des étudiants sur la qualité de l'enseignement, et il y a un volet encadrement des étudiants qui est pris en charge dans ce sondage

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Selon le rapport d'auto-évaluation, plusieurs moyens sont mis en place pour faciliter l'insertion des diplômés. Le premier moyen est le DSSP qui est chargé de centraliser les

offres et les demandes de stage et de procéder aux affectations de stages aux étudiants. Le DSSP est appuyé dans cette mission par une structure opérationnelle en l'occurrence le career center qui est en cours de déploiement. Par ailleurs, les étudiants sont initiés et encouragés à l'entrepreneuriat avec la mise en place d'un incubateur avec l'appui du PACER UEMOA. Cependant le rapport d'auto évaluation ne fournit pas suffisamment de preuves pour étayer ces affirmations.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 6. Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Les étudiants de la LIPMeN-GPI bénéficient des nombreuses infrastructures dont dispose l'ESMT pour le bon déroulement de leurs études. En effet, durant les trois années du programme, il est affecté respectivement à chaque niveau une salle de cours climatisée et équipée de mobiliers adéquats, de tableaux blancs, de vidéoprojecteur. Plusieurs salles informatiques sont également accessibles aux étudiants pour des activités pédagogiques. D'autres équipements tels qu'un appareil photo numérique, des logiciels de production audiovisuelle sont accessibles aux étudiants. Les étudiants ont également à leur disposition une bibliothèque accessible physiquement et en ligne et un foyer pour la restauration. Pour les activités sportives, un terrain de Basketball et un terrain de football sont accessibles aux étudiants. Quant aux professeurs, ils disposent de bureaux pour ceux qui sont permanents, tandis que les enseignants non permanents utilisent la salle des professeurs dans laquelle ils peuvent se connecter à Internet.

La principale ressource financière du programme provient des frais de scolarité facturés aux étudiants et aux organismes d'attribution de bourses. Par ailleurs, l'ESMT s'appuie également sur les subventions de certains organismes d'appui tels que le PACER UEMOA.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## 5. Points forts du programme

- Existence d'un conseil scientifique et pédagogique fonctionnel ;
- Etablissement reconnu au niveau international (ESMT est centre d'excellence de l'UIT et de l'UEMOA) ;
- Organigramme précis avec une délimitation des rôles et des responsabilités ;
- Programme de formation bien structuré et aligné sur les normes du LMD ;
- Disponibilité et clarté des syllabus des modules ;
- Contenu pédagogique conforme aux standards internationaux en matière de gestion de projet ;
- Enseignants permanents qualifiés et expérimentés et riche vivier d'enseignants vacataires ;
- Infrastructures physiques (salles de cours, salle informatique) bien aménagés et propices à la conduite des activités pédagogiques ;
- Equipements et matériels pédagogiques fonctionnels et bien entretenus ;
- Existence d'une bibliothèque physique et d'une bibliothèque numérique ;
- Existence des terrains de sports fonctionnels et un foyer des étudiants.

## 6. Points faibles du programme

- Insuffisance du dispositif de promotion et soutien au développement de carrière ;
- Non-effectivité de la structure en charge de l'insertion professionnelle ;
- Non régularité du programme avec des effectifs fluctuants d'une année à une autre ;
- Insuffisance de l'exploitation de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Insuffisance de la communication interne surtout entre composante du PER (participation à la conception de la maquette et aux délibérations) ;
- Absence de dispositif d'anonymat pour les examens ;
- Faible effectif du PER et PATS et occasionnant une charge de travail élevé ;

## 7. Appréciation générale du programme

Le programme de Licence Professionnelle en Economie du Numérique- Option Gestion des Projets innovants (LIPMEN-GPI) répond à un réel besoin socioprofessionnel dans notre contexte de pays à projets en grand nombre et au niveau sous régional. Le programme soumis



est bien structuré du point de vue académique même si les agencements dans la maquette peuvent être améliorés.

#### 8. Recommandations à l'Établissement

- Obtenir des partenariats ciblés pour le programme de LIPMeN option GPI ;
- Améliorer les évaluations des enseignements ;
- Renforcer le personnel de la cellule d'assurance qualité ;
- Améliorer le suivi des étudiants pendant la période de stage ;
- Inscrire plus d'enseignants sur les listes d'aptitude du CAMES ;
- Créer une association des alumni de l'ESMT et développer des programmes d'échanges ;
- Rendre homogène certains éléments des unités d'enseignement ;
- Revoir la cohérence avec les libellés dans certains éléments constitutifs.

#### 9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :

Mieux appuyer les CIAQ des établissements d'enseignement supérieur.

#### 10. Proposition de décision :

## **Accréditation**